

le mercredi 2 avril 2003

9 h

Prière.

L'hon. E. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé et du Mieux-être.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

55, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

À 10 h 6, M. Bernard, président du comité, suspend la séance.

10 h 25

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

À 16 h 5, M. Ashfield, président du comité, suspend la séance pour 10 minutes.

16 h 18

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

À 18 h, la séance est suspendue d'office jusqu'à 19 h.

19 h

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Bernard, vice-président, assume sa suppléance. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ORDINAIRE 2003-2004		Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE		
Services administratifs		22 017 000
Santé publique et services médicaux		516 249 000
Services des établissements		892 277 000
Services de santé mentale		56 580 000
Moins : crédits législatifs		35 000
Votés		1 487 088 000
COMPTE DE CAPITAL		
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE		
Hôpitaux publics - Biens d'équipement		5 000 000
Renouvellement des soins de santé primaires		7 500 000
PRÊTS ET AVANCES		
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE		
Construction - Rénovation d'installations des Anciens combattants par les régies régionales de la santé ..		0
FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX		
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT		
Santé et Mieux-être		3 202 000
AVANCES DE PETITE CAISSE		
Santé et Mieux-être		30 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 20 h 28.